

Compte rendu du CTL du 02 juillet 2013

Ordre du jour :

- 1- approbation des séances des PV du 21 avril 2013 et 21 et 24 mai 2013
- 2- Création d'une 4^{ème} division au sein du pôle fiscal
- 3- Expérimentation des pôles patrimoniaux
- 4- questions diverses

1-Procès-verbaux :

Vote pour à l'unanimité

2- Création d'une 4^{ème} division :

Il s'agit pour l'administration de faire évoluer le pôle fiscal : création d'une division exclusivement consacré au contrôle fiscal : Il s'agit surtout « d'asseoir » le nouveau AFIPA nommé au 01/09/2013 Cette réorganisation se fait à enveloppe fermée du point de vue des emplois... mais qui est modulable en fonction de l'évolution de chaque pôle

Vote FO : Abstention motivée : c'est une mesure de gestion dont on mesure mal l'intérêt final pour l'agent. De plus, nos craintes ne sont pas levées concernant le nombre d'emplois affectés dans ce pôle.

3 – expérimentation d'un pôle fiscal patrimonial, regroupant l'ICE et la FI :

L'objectif de l'administration étant de mutualiser les contrôles, d'avoir un meilleur encadrement, avec le soutien d'un IP ou IDIV.

Ce pôle se subdivisera sur 2 secteurs géographiques : 1 nord à Saint Denis – 1 sud à St Pierre (qui regroupe aussi St Paul, même si les agents de ce dernier site restent à St Paul).

Date de début de l'expérimentation = 1 septembre 2013 avec évaluation et 1er bilan 1 an après.

Pas de vote (pour information)

Commentaires FO-DGFIP : nous restons réservés également sur cette expérimentation quant à la marge positive d'emplois mis en avant par la Direction.

4- Questions diverses :

Il a été abordé la question de la rénovation d'un bureau pour un syndicat à Champ Fleuri. L'administration a précisé que tous les travaux ont été effectués par l'équipe technique des agents d'entretien et que les matériaux sont des matériaux de récupération. Dont acte et félicitations à nos agents techniques, comme quoi quand l'administration veut, elle peut !

Dans la même optique FO DGFIP a demandé si on pouvait également rénover la salle intersyndicale sur le même site. En réponse, la Direction a pris en compte notre requête. Affaire à suivre...

FO DGFIP a demandé des nouvelles du camp des finances. L'administration locale nous a confirmé son désengagement de ce dossier. Il paraîtrait que des nouvelles négociations soient en cours avec l'EPAF. Affaire à suivre car une date butoir au 31 décembre 2013 est annoncée pour conserver le camp des finances.

Le Directeur s'est engagé à ce que fin octobre au plus tard, il n'y ait plus personne dans les modulaires de Champs fleuri. Un nouveau phasage des travaux a été arrêté ne nécessitant plus de déménagement, des solutions « alternatives » étant apportées par l'architecte (sans plus de précision).

Vos représentants CTL : Mireille DAMOUR, Régis DARID et David JUBIN